

REGLEMENT

Nos orchestres ont du talent !

88^{ème} Foire Internationale de Metz du vendredi 29 septembre au lundi 9 octobre 2023 Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz

À l'occasion de la prochaine Foire Internationale de Metz qui se déroulera du vendredi 29 septembre au lundi 9 octobre 2023 au Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz, qui mettra à l'honneur la Louisiane-Nouvelle-Orléans, la F.I.M organisera, sous le titre *Nos orchestres ont du talent !* un festival d'harmonies, orchestres, brass-band, big-band, jazz-band du territoire ...

ORGANISATION DU FESTIVAL

- Le festival est ouvert aux formations suivantes :
 - Harmonie
 - Brass Band
 - Jazz Band
 - Big Band
 - Orchestre Symphonique

- Le festival se déroulera comme suit :
 - **Première semaine de mai** : Présélection des ensembles musicaux qui joueront lors de la Foire Internationale de Metz par le comité de pilotage de l'événements, dont le référent est Lionel Valeri (Président de la Confédération Musicale de France en Moselle).
 - Les harmonies sélectionnées pourront se produire le samedi 30 septembre 2023 ou le samedi 7 octobre 2023 comme suit :
 - 2 morceaux dans un espace dédié (maximum 20 minutes), devant un jury composé de professionnels et d'amateurs.
 - les ensembles musicaux présentent un programme dont la durée totale devra être comprise entre 30 et 45 minutes devant le public de la Foire Internationale de Metz.

- Le nombre d'ensembles musicaux pouvant être accueillies étant limité, les candidatures seront prises en considération selon l'ordre d'arrivée du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des pièces demandées.
La clôture des candidatures est fixée au 31 mai 2023.

- Envoi du dossier d'inscription dûment complété et signé pour le 31 mai 2023 dernier délai, accompagné des pièces suivantes :
 - Le dossier de candidature complété
 - Un enregistrement audio pour la pré-sélection (œuvres de votre choix)
 - Attestation d'assurance pour l'année en cours

- Le droit à l'image et à l'enregistrement ci-joint.
- Copie de ce règlement signée par le représentant de l'ensemble.
- Pour les œuvres ou extraits édités, l'ensemble s'engage à jouer sur du matériel original, et non des copies.
- Présentation de la structure relatant l'historique et les moments forts, ainsi qu'une photo de l'ensemble musical, libre de droit, pour la communication de l'événement.

DÉROULEMENT DU FESTIVAL

Le festival se déroulera durant la 88^{ème} Foire Internationale de Metz au Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz, rue de la Grange aux Bois, 57070 Metz.

Les lieux de rendez-vous, horaires de passage définitifs seront indiqués aux ensembles musicaux un mois avant le concours.

PROGRAMME A PRÉSENTER LORS DE L'ÉVÉNEMENT

L'ensemble des pièces choisies devra être sur le thème de la Louisiane-Nouvelle Orléans au sens large.

L'ensemble musical devra interpréter soit :

- des compositions originales (jambalaya, la Louisiane, le bayou).
- des pièces issues des styles musicaux tels que le dixies' s land, le jazz, le blues, le ragtime, le zydeco, le cajun.
- des œuvres de grands musiciens comme Louis Armstrong, Buster Bailey, Sidney Bechet, etc.
- des bandes-originales de films, de dessins-animés qui se déroulent en Louisiane ou à la Nouvelle-Orléans (La Ligne Verte, L'Étrange Histoire de Benjamin Button, La Princesse et la Grenouille...).

JURY ET RÉCOMPENSES

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes. Les décisions du jury sont sans appel.

Le palmarès sera proclamé à l'issue des prestations. Les prix attribuables seront les suivants :

1^{er} Prix : Une journée à Europa Park avec transport (pour un bus)

2^{ème} Prix : 1 500 €

3^{ème} Prix : 1 000 €

Des Prix spéciaux et des Mentions pourront être attribués par le jury ainsi que par le public de la FIM.

ENGAGEMENT DES ENSEMBLES MUSICAUX

Chaque ensemble musical s'engage à se conformer à ce présent règlement.

En cas de non-respect de l'un ou de l'autre des articles, l'organisateur pourra de plein droit et sans possibilité de recours, prononcer la disqualification de l'ensemble musical.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Tout dossier incomplet sera refusé.

Dès votre inscription enregistrée, vous recevrez un mail confirmant votre participation à la présélection.

Après la présélection, vous serez informé de votre participation ou non au festival. Si la réponse est favorable, vous recevrez un mois avant l'événement, un complément

d'informations nécessaires à votre venue (matériel musical à apporter, accessibilité...) ainsi que le planning avec votre jour et horaire de passage.

Vous pouvez ci-dessous émettre des souhaits ou des indications à ce sujet.

.....
.....
.....
.....
.....

Pour acceptation du règlement

A le :

Le représentant de l'ensemble

Nom Prénom :

Signature :

Cachet :

**DROIT A L'IMAGE ET A L'ENREGISTREMENT
FESTIVAL**

Nos orchestres ont du talent !

88^{ème} Foire internationale de Metz

du vendredi 29 septembre 2023 au lundi 9 octobre 2023

Je soussigné(e),

Représentant de l'ensemble musical

Autorise Metz-Expo Événements à prendre l'orchestre et ses musiciens en photo et à les filmer et les enregistrer durant le festival, et à utiliser les images et les enregistrements audiovisuels et audio pour la promotion du concours présent et futur dans divers médias de communication matérialisés et dématérialisés, conformément aux dispositions légales relatives au droit à l'image.

Cela en France, sans limite de temporalité et à titre gracieux.

Fait à

Le

Signature (Précédée de la mention « bon pour autorisation »)